



**RENTREE SCOLAIRE 2019-2020**

**Bureaux :** En gare routière Maison de la Mobilité 8 chemin de la plaine 07200 Aubenas

**INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS A/C DEBUT JUIN 2019**

Concerne les élèves habitant et scolarisés sur une des 11 communes suivantes :

Aubenas,  
Fons,

Lachapelle sous  
Aubenas  
Labégude,

Lavilledieu,  
St Didier sous  
Aubenas,

St Etienne de  
Fontbellon,  
Saint-Privat,

Ucel,  
Vals-les-Bains,  
Vesseaux

Pour les autres communes : <https://www.auvergnerhonealpes.fr/285-ardeche.htm>

<b>Pièces à joindre :</b>		
- La carte OÙRA <b>OU</b> 1 photo et une pièce d'identité de l'enfant		
- Si quotient inférieur à 460€ ou demande de gratuité 3ème enfant les justificatifs demandés		
- Paiement chèque, espèces ou carte bancaire		
<b>Si</b> Carte muette, perdue ou cassée, rayée écrite ou photo/nom illisible.....		
<b>Duplicata 10€</b>		
- Photo récente obligatoire		
<b>GRILLE TARIFAIRE FAIRE LE CHOIX</b>		
<b>Paiement par Carte bancaire, Chèque, ou Espèces</b>		
Plein tarif	Participation CCAS quotient familial 460€ maxi (- 56€)	1 justificatif (attestation de paiement) délivré par la CAF, MSA .... mentionnant le quotient familial + noms des enfants 1 justificatif de domicile (Bail, quittance de loyer, facture ...)
<b>Abonnement illimité valable 1 an a/c 1er Septembre au 31 Août sur toutes nos lignes et navettes scolaires</b>		
90,00 €	34,00 €	A/c du 1er septembre
63,00 €	23,80 €	A/c du 1er Janvier -30%
36,00 €	13,60 €	A/c après vacances de Pâques -30%
<b>Abonnement scolaire</b> valable uniquement les jours ou demi journée scolaires sur toutes nos lignes et navettes scolaires (pas le mercredi après midi, les samedis, et les vacances)		
80,00 €	24,00 €	A/c du 1er septembre
56,00 €	16,80 €	A/c du 1er Janvier -30%
32,00 €	9,60 €	A/c après vacances de Pâques -30%
45,00 €	Spécial en complément d'un abonnement	Abonnement valable les jours scolaires, uniquement sur les navettes de liaison Gare routière ou Paix vers les établissements scolaires, concerne uniquement le complément d'abonnement d'un <b>non-ayant droit sur présentation d'un justificatif d'achat d'un abonnement annuel</b> d'un autre réseau dont la dépose se fait en Gare routière ou Paix.
GRATUIT	a/c 3ème enfant	1 Attestation de paiement de la CAF mentionnant le quotient familial + noms des enfants ou le livret familial justifiant la fraterie (Identique au moins cher des deux achats).
Demande d'abonnement scolaires de la région, complémentaire (gratuit) réseau "Le Sept"		
- pour arrêt limitrophe au regard de l'adresse		
- double domicile pour séparation		
Remplir un dossier à l'accueil Tout'enbus celui-ci sera transmis par nos services.		

**Inscription en ligne sur notre site internet** : [www.toutenbus.fr](http://www.toutenbus.fr) vous devez obligatoirement vous munir

- De la carte OÙRA ! de l'élève en état de fonctionnement
- D'une carte bancaire en cours de validité

- **Ne sont pas possibles les inscriptions pour les nouveaux usagers, ceux devant faire un duplicata, ceux demandant la participation d'un CCAS, les familles inscrivant 3 enfants et plus, ou ceux demandant un abonnement complémentaire gratuit « le Sept » pour double domicile ou arrêt limitrophe.**

**Inscription au bureau Tout'enbus en Gare routière, vous devez obligatoirement vous munir :**

- D'une fiche d'inscription ci-après préalablement remplie (disponible à l'établissement scolaire, sur notre site internet [www.toutenbus.fr](http://www.toutenbus.fr) ou dans nos bureaux), de la carte OÙRA de l'élève, à défaut d'une photo d'identité et pièce d'identité de l'élève (livret famille, passeport....) des justificatifs demandés pour la participation d'un CCAS, d'un moyen de paiement.